

# JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: Imprimerie GESSLER, SION

Compte de chèques post. No 11 e 84. Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par PUBLICITAS S. A. Sion et ses succursales

Des demandes de "BULLETIN OFFICIEL" en joint nombre supplémentaire sur  
prix de fr. 2.25 par semestre et fr. 4.50 par an

Téléphone 5-44

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révo-  
cation en cas de décès. Les abonnements pour l'étranger sont payables à l'avance

### ANNONCES:

Quotien Suisse Etranger  
La ligne à son espace 0.20 0.25 0.30  
Réclames 0.50

Pour renseignements et avis s'adresser à  
**PUBLICITAS S. A., SION**

### ABONNEMENTS:

Abonnement par payement par six mois  
année à mois à mois  
Valais et Suisse 9.- 4.50 2.25  
Etranger (suivi des 3 ou-  
vriers de la semaine) 17.- 2.- 0.90  
Etranger par semestre 20.- 12.- 7.-  
— Abonnements par poste se ont au plus —

## On demande

Une personne de confiance pou-  
vant venir la matinée pour ai-  
der au ménage.

S'adres. au bureau du journal.

Importante compagnie cherche

## représentant

pour Sion et environs, Martigny  
et environs et dans différentes  
localités du Valais.

Fortes commissions.  
S'adresser par écrit au bureau  
du journal sous chiffre H 64 S.

## Bon vigneron

demande des vignes à travailler,  
sur territoire de St-Léonard ou  
Ivryer. S'adresser à Publicitas,  
Sion, sous P3872 S. Publicitas  
SION.

A vendre en ville de Sion, rue  
des Remparts No 32

## bâtiment

comprenant logement, atelier,  
place et cave. Prix fr. 20,000.  
Offres sous P3862S. Publicitas,  
Sion.

On prendrait une bonne  
**vache**

printanière en hivernage, bons  
soins assurés. S'adresser à Balet  
Modeste, St-Léonard.

## A vendre

un Vélo de dame.  
S'adr. au bureau du journal.

## A vendre

1 petit fourneau de pierre, état  
de neuf; 2 moulins à café pour  
magasin.

S'adresser Duc Ch. négociant,  
SION.

## Poires-coings

J'en suis acheteur, belle mar-  
chandise, mûre à 45 fr. les 100  
kilos, rendu en gare. Au besoin  
on fournit les emballages. Faire  
offres à

François Mégroz, primeurs, rue  
St-François, Lausanne.

## Teintures

de laine et mi-laine, travaux à  
façon de draps, cardages et fi-  
lature de laines à tricoter, é-  
changes. Réception à Sion tous  
les samedis de 9 à 11 heures.  
Se recommande.

Fabrique de draps, Bramois.

A vendre environ  
**2000 kg. de betteraves**

ainsi qu'une toise de bon fu-  
mier. — S'adresser chez Ernest  
Roch au Pont de la Morge.

## CINEMA

du  
**Théâtre de Sion**  
VENDREDI 28 et SAMEDI 29  
Octobre  
à 8 h. 1/2 du soir

## Le duc de Reichstadt

Grande reconstitution historique  
du temps de Napoléon I.

Une fête sportive  
chez les Cowboys  
Actualité

Les coqs vivaient  
en paix  
Comique.

## Négociants de Sion et Environs

Tél. 213 **Au Moulin de la Grenette** Tél. 213

Farines de maïs, froment, seigle, 1<sup>re</sup> qualité  
Farine pour bétail  
Farine entière de maïs, d'orge et de seigle  
Farinette, avoine et son

Mouture en tous genres — Prix avantageux

Se recommande: **Ch. RODUIT, prop., Sion**

## La Boucherie E. Riede

Lausanne — St-Laurent 30  
expédition à partir de 2 kg.

**Bouilli, à Fr. 3.— le kg; Rôti à Fr. 3,60 le kg.**  
**Saucisses mi-bœuf, mi-porc à Fr. 3,40 le kg.**  
**Graisse de bœuf à Fr. 1,50 le kg.**

Arrangement spécial pour Hôtels et Pensions.

## Travail pour les chômeurs

Construction de routes, améliorations foncières

canalisations Fourniture de:  
voies portatives concasseurs  
wagonnets treuils  
pompes moteurs  
bétonnières excavateurs

**FRITZ MARTI S. A. BERNE**



*Savon de toilette  
pour grands et petits*

FREDERIC STEINFELS ZURICH

## On cherche

pour tout de suite une jeune  
fille de 18 à 20 ans, propre et  
sérieuse, pouvant si possible,  
coucher à la maison.  
S'adresser au bureau du Journal

Homme dans la cinquantaine,  
de toute confiance, rompu aux  
affaires, habitué aux voyages,  
cherche poste de VOYAGEUR,  
d'ENCAISSEUR SURVEILLANT  
ou EMPLOI ANALOGUE. Bons  
certificats et recommandations.  
S'adresser: H. BLANC, 7, rue  
de la Tour, LAUSANNE.

## A VENDRE superbe banque

neuve. S'adresser à Stanislas  
Bagaini, Sion.

**CHATAIGNES Ia**  
15 kg., frs. 5.—  
**O. Steiner, Chiasso**

## Belles NOIX

sac de 5 kg. frs. 5,95  
sac de 10 kg. frs. 11,50  
**Belles châtaignes vertes**  
sac de 15 kg. frs. 7,95 franco.  
MORGANTI & Cie, LUGANO

## EPOUX & FIANCÉS

„La Santé en mariage“  
du Dr H. Schröder

Ce livre a pour but: Instruc-  
tions sur la vie sexuelle avant et  
pendant le mariage. Tous les  
jeunes époux doivent l'acheter.

En vente chez: Versandhaus  
Samaritana, Postfach 13036, Bu-  
reau 6, Zurich Prix 3.50.

## A vendre

Un fourneau à pétrole.

S'adresser au bureau du Jour-  
nal qui indiquera.

## A VENDRE

excellents chanteurs

## Canaris du Harz

de mon élevage  
renommé

**Souche Seifert**  
**Mâles 25-50 fr.**  
**Femelles 10 fr.**

## Ernest GIGON-BÄHLER

Rue de Fribourg 30,  
Bienne

## A vendre

d'occasion: deux guitares, 1  
grande et une petite table, 6 chai-  
ses, 2 lavabos, 2 canapés, 1 ta-  
ble de nuit, 3 glaces, 1 tonneau  
rond, 1 brouette.

S'adres. au bureau du journal.



La meilleure  
Crème pour chaussures

## Baume St-Jacques

Prix Fr. 1.75

de C. Traumann, pharm. Bâle  
Remède des familles d'une effica-  
cité reconnue pour la guérison rap-  
de de toutes les plaies en général: ulcé-  
rations, brûlures, varices, et jambes  
ouverts, hémorroïdes, affections de  
la peau, dartres, Contusions. Se trou-  
ve dans toutes les pharm.

Dépôt général: Pharmacie  
St-Jacques, Bâle.

## VERLOBTE

### and EHELEUTE

**Die Gesunderhaltung in  
der Ehe** von Dr. H. Schröder.  
Dieses Buch hat den Zweck:  
Befehung über das gesamte Ge-  
schlechtsleben vor und in der  
Ehe. Alle jungen Eheleute und  
Verlobte sollten sich dieses Buch  
zulegen. Zu beziehen vom Ver-  
sandhaus Samaritana,  
Postfach 13036 Büro, 6, Zü-  
rich.

Demandez échantillons de  
Milaines et Draps de Berne etc.  
Toiles et Lingerie de cuisine, etc.  
à **Walther Gyax**, Fabricant  
**Bleichenbach** (Ct. de Berne)

## FOURRURES

Réparations et confec-  
tion de fourrures. Prix très  
modérés.

S'adresser chez **Mlle  
Glanzmann**, Collège, Sion.

## FEMMES QUI SOUFFREZ

de Maladies intérieures, Métrite, Fibrome, Hémorragies, Suites  
de couches, Ovarites, Tumeurs, Pertes blanches, etc.

### Reprenez courage

car il existe un remède incomparable, qui a sauvé des milliers  
de malheureuses condamnées à un martyre perpétuel, un remède  
simple et facile, qui vous guérira sûrement, sans poisons ni  
opérations, c'est la

### JOUVENCE DE L'ABBE SOURY

Femmes qui souffrez auriez-vous essayé tous les trai-  
tements sans résultat, que vous n'avez pas le droit de déses-  
pérer, et vous devez, sans plus tarder, faire une  
cure avec la Jouvence de l'Abbé Soury. La  
**JOUVENCE DE L'ABBE SOURY**  
c'est le salut de la femme  
Femmes qui souffrez de Règles irrégulières  
accompagnées de douleurs dans le ventre et les  
reins; de Migraines, de Maux d'Estomac, de  
Constipation, Vertiges, Etourdissements, Varices, Hémorroï-  
des, etc.

Vous qui craignez la Congestion, les Chaleurs, Vapeurs et  
tous les accidents du RETOUR D'AGE, faites usage de la  
**JOUVENCE DE L'ABBE SOURY**  
qui vous guérira sûrement.

La Jouvence de l'Abbé Soury préparée à la Pharmacie Mag.  
Dumontier, à Rouen (France), se trouve dans toutes les bonnes  
pharmacies. Prix: la boîte fr. 6.60, le flacon liquide fr. 6.60.  
Dépôt pour la Suisse: André JUNOD, pharmacien, 21, quai  
des Bergues, GENEVE.

Bien exiger Véritable Jouvence de l'Abbé Soury  
avec la signature Mag. DUMONTIER

Le **LYSOFORM** supprime toute odeur ou germes putrides par  
son action désinfectante, bactéricide et désodorante.  
S'emploie pour chambre de malades, ustensiles, instruments de  
chirurgie, linges de pansements, etc. **Ne tache pas, n'est ni  
toxique ni caustique, est d'odeur agréable.** Dans tou-  
tes pharmacies et drogueries. Gros: Sté suisse  
d'Antiseptie, Lysoform, Lausanne.

Exigez la marque déposée:

## La

## Banque de dépôts et de crédit

18, rue de Hesse, GENÈVE 10, rue Diday

bonifie actuellement

**5 1/2 %**

sur dépôts de 1 an à 5 ans

(Certificats nominatifs ou au porteur  
avec coupons d'intérêts semestriels)

**TRAITE AUX MEILLEURES CONDITIONS  
TOUTES AFFAIRES DE BANQUE**

Le „Journal & Feuille d'Avis du Valais“ qui est lu dans  
tous les ména-  
ges, est le plus actif des agents pour faire connaître un produit.

# Mulets

Dans le courant de la semaine prochaine  
**Nouvel arrivage**  
de mulets, premier choix achetés directement chez les éleveurs.  
Ils seront vendus à des conditions très avantageuses. Vente de  
confiance et facilité de paiement.

**GOLLET & WERLEN, voiturier, SION**

## Boulangerie-Pâtisserie

Téléph. 233 **Louis Gaillard, Sion Grand-Pont**

Tous les jours petits pains et croissants  
parisiens. — Pâtés vides et coques de vol-  
au-vent sur commande.

**Gâteaux fins et pâtisseries**  
Spécialité de **Zwiebachs** au malt et au sucre  
**FARINE SON**

## Magasin de Meubles de la Grenette

est toujours bien assorti en lits de fer et en bois,  
sommiers, matelas, canapés, divan s en moquette, fau-  
teuils Louis XV et chaises en tous genres, plumes  
et duvet, poussettes, chais à ridelles. Réparation de  
meubles et de lits (désinfection)

Prix sans concurrence. Se recommande:  
**C. LUGINBUHL, tapissier, Sion.**

## Tallichet Charles

Téléph. 69 — ORBE — Téléph. 69

## Commerce de bois

sapin, chêne, noyer et toutes autres essences

Fourniture de bois de charpente  
débité sur dimensions

Plancher brut crêté, lattes, lambourdes, etc.

## DEMANDEZ PARTOUT

**Graisse de courroies**

—

**Courroies de transmission**

—

**Graisse consistante pour courroies**

—

**TANNERIE SCHMID**

— SION —



## ENSEIGNEMENT RAPIDE ET APPROFONDI

de la pratique commerciale, au service de bureau et de l'adminis-  
tration, Banque, Poste, Hôtel. Demandez prospectus à **Gade-  
mann, Ecole de commerce, Zurich Gessnerallee 32.**



## La fin de l'équipée du dernier Habsbourg

La nouvelle tentative de Charles de Habsbourg de rentrer à Buda-Pesth, pour y reprendre la couronne, a lamentablement échoué.

Après un combat qui leur fut défavorable, les troupes carlistes ont demandé dimanche soir au commandant de l'armée nationale, un armistice ainsi que l'envoi de deux délégués pour entrer en négociations.

Ces négociations ont commencé lundi à 8 heures, près du village de Toeroekbalink. Les délégués du gouvernement, l'envoyé extraordinaire Kanya et le vice-maréchal Sarkany ont communiqué leurs conditions. Les délégués du roi, docteur Gratz et colonel Lehar, en ont pris note et promirent une prompte réponse.

Un peu plus tard, un parlementaire des insurgés s'est de nouveau présenté aux autorités gouvernementales, demandant la suspension des hostilités et l'ouverture de négociations. Le gouvernement a persisté irrévocablement dans son point de vue primitif et exprimé l'opinion que les négociations sont vaines.

Les combats reprisent mais ne tardèrent pas à tourner à la débâcle pour les troupes de Charles, qui se dispersèrent ainsi que leurs chefs, abandonnant le roi aux troupes gouvernementales. Le souverain fut confié au colonel de l'armée nationale Somenfalvy.

Au cours de pourparlers qui ont eu lieu lundi matin entre les représentants du gouvernement et les représentants du roi, les ministres Kanya et le vice-maréchal Sarkany ont remis les conditions du gouvernement hongrois qui, formulées en sept points, ont la teneur suivante:

1. Désarmement sans condition.
2. Les conseillers militaires du roi seront déferés à un conseil de guerre.
3. Les troupes seront désarmées et amnistiées.
4. Abdication définitive du roi.
5. Le roi restera interné en Hongrie, jusqu'à ce que la question de son départ soit réglée.
6. Le séjour définitif sera fixé par les puissances alliées.
7. Les conseillers politiques du roi seront mis à la disposition de la justice.

Les conditions du gouvernement ont été remises au docteur Gratz qui s'est engagé à les remettre au roi en lui recommandant de les accepter.

### L'ex-roi sera interné en Hongrie

La réunion des représentants de l'Entente, qui a eu lieu mardi avec le gouvernement hongrois, a décidé que l'ex-roi Charles serait interné provisoirement au couvent de Tihany.

On peut considérer que les conditions qui ont été formulées par le gouvernement hongrois ont été acceptées par le souverain, celui-ci s'étant rendu sans condition.

### M. Briand sur la sellette

La Chambre française discute en ce moment la politique étrangère. Le chef du gouvernement est aux prises avec les nombreux mécontents qui voudraient sa démission. Nous ne tarderons pas à être fixés sur l'issue du débat. En attendant on prévoit que M. Briand aura en tout cas, beaucoup de peine à obtenir une majorité.

L'Entente républicaine, le fameux groupe de M. François Arago s'est réunie mardi matin. Ses membres ont été fort émus des déclarations de M. Briand exprimant le désir de se tourner vers les républicains de gauche. L'Entente républicaine a chargé son chef d'interpeller le président du Conseil sur le sens qu'il donne à cette déclaration et de lui demander si l'Entente ne doit plus faire partie de la majorité gouvernementale.

On n'ignore pas la puissance du groupe Arago et que, jusqu'ici, son influence à la Chambre était prépondérante. Ce n'est donc plus essentiellement la politique extérieure du Cabinet qui est en cause et c'est beaucoup plus grave.

La séance de mardi a mis aux prises le président du Conseil et son plus intraitable adversaire, M. André Tardieu, un fidèle de Clemenceau dont il a été le bras droit dans l'élaboration du traité de Versailles.

M. Tardieu interpelle le gouvernement. Parlant de la Conférence de Washington, il constate que M. Briand juge sa présence indispensable à Washington et qu'il abandonnerait au Garde des Sceaux la responsabilité du gouvernement. La question du Pacifique n'est pas absolument un problème technique, mais aussi un problème de races. Le danger de demain peut être l'union de l'Allemagne avec les bolchévistes russes ou avec l'anarchie chinoise.

A Washington, ajoute l'orateur, les représentants des deux Amériques parleront au nom de la doctrine de Monroe et l'Angleterre au nom de la doctrine de l'Empire. En présence de ces deux groupements, nous allons seuls. Qu'avons-nous fait avec l'Italie, la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie, pour dégager les intérêts continentaux communs que la guerre a fait naître? Il ne paraît pas que la Conférence de Washington ait reçu la préparation technique générale qui s'imposait.

M. Tardieu expose la politique qui, dit-il, a triomphé en 1919. Il parle notamment de la politique de défense nationale et fait le procès de la politique du gouvernement, d'autre part de travailler à des élections dans le genre de celle de Marty, le condamné de la mer Noire. Il conclut en disant que les hommes élus hier avec un programme doivent gouverner avec ce programme.

## SUISSE

### Comment Charles Ier a quitté la Suisse

Selon le « Journal de Genève » toute l'affaire a été montée avec la complicité du pilote allemand Zimmermann.

Zimmermann reçut, au début de la semaine, à Dubendorf, la visite de deux étrangers qui se disaient Roumains, mais devaient être en réalité des Hongrois. Ceux-ci déclarèrent vouloir acheter le Junker-Dornier, loué à la Société Ad Astra par l'ancienne maison Zeppelin. Ils firent donc un vol d'essai avec Zimmermann qui est seul à piloter cet appareil et s'en allèrent justement planer au-dessus du château de Hertenstein.

Très satisfaits de leur excursion, ils demandèrent cependant à renouveler l'expérience et à faire un deuxième vol d'essai, cette fois jusqu'à Genève.

Ils revinrent donc à Dubendorf, jeudi matin en compagnie de deux autres passagers, un monsieur et une dame soigneusement emmitouflés, payèrent le prix des billets jusqu'à Genève et partirent toujours avec Zimmermann.

L'enquête ouverte plus tard démontra que celui-ci avait soigneusement emporté le livre sur lequel sont inscrits les noms des passagers et jusqu'à l'argent qu'il venait d'encaisser.

A Hertenstein, non plus, on n'aperçut d'abord rien d'anormal. Le couple partit jeudi matin, en compagnie du comte Ledovoski en automobile et profita, pour cela, d'un instant d'inattention des quatre gardes désignés par le procureur de la Confédération pour veiller sur le château. Les bagages furent également emportés par automobile le lendemain matin.

Seuls, l'aide de camp et le chef de la chancellerie, M. Berkmann, sont restés pour tenir compagnie aux petits princes abandonnés par leurs parents.

### L'expulsion des hôtes de Hertenstein

Le Conseil fédéral a pris mardi matin la décision d'expulser l'entourage politique de Charles de Habsbourg, qui se compose entre autres du baron Hyé, qui habite Fribourg et fut chargé d'apporter au président de la Confédération la lettre par laquelle l'ex-roi annonçait qu'il était parti, de l'archiduc Max, frère du souverain, de M. Werckmann, son secrétaire particulier, de M. Boroviczeny, par lequel Charles fit confirmer au Département politique le 5 de ce mois, qu'il se considérait comme toujours lié par sa parole, et d'une dizaine d'autres personnes.

Tous devront quitter notre territoire avant la fin de ce mois.

La même mesure sera appliquée à la mère du souverain, à sa sœur et à sa belle-sœur, qui habitaient le château de Hertenstein. Une de ces deux dernières personnes sera laissée provisoirement en Suisse pour la garde des jeunes enfants du souverain, qui resteront provisoirement en Suisse, mais en sortira dès qu'il aura été statué sur le sort de l'ex-roi.

### Tué par une auto

Le batelier Henri-Philippe Pilet, de Vevey, âgé de 33 ans et père de deux enfants en bas-âge, avait mené un voyage de sable à Coppet, avec sa barque. Il s'en fut à Genève encaisser le prix de la marchandise et revint à Nyon où il s'arrêta samedi à cause du temps douteux. Entre minuit et 1 heure, il décida de partir et alla à la recherche de son aide. Devant l'infirmerie de Nyon, une automobile surgit soudain, marchant à vive allure. M. Pilet, aveuglé par les phares, fut happé et renversé en un clin d'œil. A l'infirmerie de Nyon, on constata de nombreuses lésions, des côtes enfoncées et le poumon transpercé. A 4 heures après de cruelles souffrances, le blessé expira.

### Le monopole de la benzine

Une conférence des délégués des consommateurs de benzine, tant de l'industrie que du trafic automobile, avait été convoquée le 24 octobre, sur l'initiative du Département fédéral. Cette conférence a discuté les voies et moyens par lesquels la Suisse pourrait s'approvisionner en benzine et en matières analogues. Le chef du Département a donné l'assurance que le monopole de la benzine serait abrogé aussitôt que possible. L'administration fédérale examine aussi la question de la constitution de dépôts de benzine décentralisés, destinés aux besoins de l'armée, de la circulation privée et de l'industrie. On effectuera des remboursements aux industries privées, en raison de la trop forte imposition qu'elle subit à la suite des droits de douane récemment augmentés. Le remplacement de la benzine par d'autres matières inflammables est à l'étude.

### Tué à la montagne

Au cours de l'ascension du Ruc'stock (alps d'Engelberg), l'apprenti de banque Fritz Huber, âgé de 20 ans, a fait une chute mortelle. Il était accompagné de quatre autres touristes. Une colonne de secours partie de Wolfenschiessen, a descendu le corps dans la vallée. Le malheureux était fils unique et habitait à Rotherburg.

### Les marchandises allemandes à la frontière

Les journaux annoncent qu'à la suite de l'effondrement du mark, il a été effectué, dans les régions situées à la frontière germano-suisse, d'énormes ventes de marchandises allemandes.

Le gouvernement du Reich a en conséquence

aggravé les dispositions réglementant le passage en Suisse de marchandises allemandes en limitant notamment les autorisations d'exportation.

En ce qui concerne les produits du textile, l'interdiction d'exportation qui avait été abrogée pour le trafic frontalier, dans les districts faisant partie du service des finances de Carlsruhe, a été réintroduite; seules les marchandises pour lesquelles les autorisations auraient été délivrées par les autorités compétentes pourront être exportées.

## Agriculture et socialisme

Junius dans « l'Echo de Paris » parle des tentatives de socialiser l'agriculture et émet les réflexions suivantes bonnes à méditer chez nous également:

Il faut traduire en langage précis et concret ces formules abstraites grâce auxquelles les acharnés démolisseurs de notre civilisation excellent à camoufler en idéologies d'apparence inoffensives leurs projets de chambardement.

Elles signifient, ces formules, que les manœuvres du désordre sont en train de combiner l'alliance de deux prolétariats, celui de l'usine et celui de la charrue. Pour cela, il est nécessaire de créer le second, qui n'existe pas encore. La terre, la bienfaitrice terre ne l'a pas permis. Elle a conservé à ceux qui la cultivent, une santé sociale qui s'explique par l'enseignement qui se dégage du travail des champs. La terre commence par exiger que l'homme se soumette à ses lois, qu'il accepte les saisons, qu'il se subordonne donc à des nécessités étrangères à lui et à ses caprices.

Que parlez-vous de grève au vendangeur? S'il ne cueille pas le raisin aujourd'hui, demain l'orage aura saccagé la vigne. Limiter les heures de fenaison ou de moisson, l'essaierez-vous quand un retard compromettrait la récolte? La terre est impérieuse, mais elle est maternelle aussi. Elle permet à ses servants des détenteurs physiques et morales que l'usine et l'atelier ignoreront toujours: la respiration vivifiante de l'air pur, la réconfortante caresse du bon soleil. Elle les invite à la patience par la leçon de lenteur qu'elle apporte avec lui le blé qui pousse, le fruit qui se gonfle. Aucune force au monde ne peut ni hâter ni retarder l'échéance de la maturation. Elle leur démontre donc qu'il y a une force du temps qui fonctionne, que nous le voulions ou non. Toutes ces leçons, la terre ne les rédige pas avec des mots, comme un gazetier son article, ou un candidat son affiche électorale. C'est une obscure et quotidienne imprégnation d'évidences, si l'on peut dire. Une psychologie d'acceptation et d'adaptation en résulte, l'état d'esprit le plus radicalement contraire à celui des pseudo-doctrinaires du socialisme. Je dis pseudo, car la vérité socialiste, c'est simplement tantôt sous forme législative, tantôt le fusil et la bombe à la main, le dévouement de ceux qui ne possèdent pas. Cette doctrine-là mérite un autre nom.

Détruire chez le paysan cet état d'esprit, qui n'est que sa vie sentie, ce n'est pas aisé. Le mot scélérat de Lasalle: « Apprenons au peuple qu'il est malheureux », peut s'expliquer dans les villes où le contraste du luxe des riches avec la médiocrité du sort des pauvres peut servir à créer, par l'envie, ce malheur criminellement désiré. Mais le paysan qui ne souffre pas, comment l'inciter à la révolte? En l'attaquant dans ce travail qui le moralise, en lui imposant, par exemple, cette loi de huit heures, déjà si funeste à notre industrie. Elle serait mortelle à la terre. C'est bien ce que nos révolutionnaires désirent.

## Canton du Valais

### Bâtiments scolaires

L'Etat du Valais a une dette considérable à l'égard des communes qui ont construit des bâtiments scolaires. Cette dette s'élevait, au dernier rapport de gestion, à fr. 126.340 fr.

La question préoccupe vivement le département de l'Instruction publique depuis quelques années.

Certaines communes ont fait ces dernières années de grosses dépenses pour édifier des bâtiments scolaires qui répondent à leurs besoins ainsi qu'aux prescriptions sur la matière, et elles demandent maintenant que l'Etat paye le plus vite possible les subventions qui leur ont été promises.

D'autres, et elles sont relativement nombreuses, se trouvent dans la nécessité d'entreprendre incessamment la construction de nouvelles maisons d'école. Mais leur situation financière ne leur permet pas d'exécuter à elles seules l'œuvre projetée et elles demandent aussi que l'Etat leur vienne en aide le plus largement et le plus rapidement possible.

Le paiement des subventions scolaires se fait actuellement sur la base du plan d'amortissement adopté par le Conseil d'Etat en séance du 6 mai 1916, suivant lequel toutes les

subventions arriérées promises jusqu'en 1913 seront complètement payées à fin 1922. A cette date, les subventions allouées après 1913 devront faire l'objet d'un nouveau plan d'amortissement qui, si les anciennes bases sont conservées, s'échelonnent sur une période de 7 ou 8 années, soit jusqu'au 1er janvier 1931, époque à laquelle nous pourrions commencer le paiement des subventions, allouées dès 1923, soit avec un retard de 8 ans au minimum, sans compter que le remboursement des sommes promises est encore réparti sur un certain nombre d'années, suivant les montants dus. Il y a là évidemment, une lacune à combler si nous voulons apporter aux communes une aide efficace dans les charges que constitue pour elles la construction de maisons scolaires.

En vue de l'étude à entreprendre à cet effet, le Département a soumis au Conseil d'Etat la question de savoir:

1. Si les subventions consenties en faveur des communes ces dernières années doivent être payées sur la base du devis présenté ou sur celles des comptes définitivement arrêtés;

2. Si l'Etat peut faire aux communes des avances à valoir sur les futures subventions fédérales, de manière que les prétentions communales puissent être satisfaites dans un laps de temps très restreint, par exemple en 2 ou 3 annuités;

3. Si l'Etat peut tenir, à l'avenir, à la disposition des communes la totalité des subventions scolaires fédérales;

4. Si l'Etat pourra, à son tour, consentir, par voie budgétaire, des sacrifices en faveur des constructions scolaires en général ou seulement en faveur des communes tout particulièrement obérées. Dans l'affirmative, quelle serait la somme à prévoir annuellement au budget.

Vu la situation actuelle des finances du Canton, le Conseil d'Etat n'a pas cru pouvoir entrer dans les vues du Département et l'examen des propositions présentées a été renvoyé à des temps plus favorables.

### Société d'Histoire du Valais romand

Ainsi que nous l'avons annoncé, la Société d'histoire du Valais romand a tenu dimanche à Vérossaz sa réunion annuelle, qui coïncidait avec l'inauguration du monument en mémoire de Marie Troillet, l'écrivain connu sous le nom de « Mario ». MM. les conseillers d'Etat Troillet et Delacoste y assistaient. Diverses communications y ont été présentées: M. le chanoine Gaist curé de Vérossaz a fait un aperçu historique de ce village, M. Maurice Pellissier a exhumé une chronique de l'abbé Rameau sur la ville de St-Maurice.

Après la séance, les participants se sont rendus au cimetière où M. Jules Bertrand, au nom de la Société, a remis la garde du monument à la commune de Vérossaz en retraçant la biographie de « Mario ». M. A. Coutaz, président de la commune, a remercié l'honneur fait à ses concitoyens par ce témoignage de confiance. Ensuite un chœur de jeunes filles a entonné un chant du « Vieux Pays » composé par M. le chanoine Jules Gross. Les Chorales de Vérossaz et de Massongex ont fait également entendre des productions.

M. Troillet, conseiller d'Etat s'est fait l'interprète du gouvernement et du pays en déposant un hommage de reconnaissance et d'admiration sur la tombe de l'écrivain M. Raphaël Troillet, président de la commune de Bagnes d'où « Mario » était originaire, a remercié de l'honneur rendu à sa combourgeoise.

Au cours du banquet qui suivit, ont pris la parole: MM. Coutaz, président de la commune; Couchepin, au nom du Club-Alpin; Chanoine Stockalper, curé de St-Maurice; Gabbud, membre du comité de la société d'histoire du Valais romand.

## FAITS DIVERS

### Arrestation de deux Valaisans

Deux Valaisans, les nommés Gustave M., 20 ans, de Val d'Illiez, et Victor R., 21 ans de Trois-Torrents, viennent d'être arrêtés à Samoens (Haute-Savoie) pour tromperie au préjudice de Mme Veuvre Treuthard, hôtelière. Les deux compères avaient donné à Mme Treuthard des billets autrichiens pour des billets suisses en échange de billets français, en bénéficiant naturellement d'un change élevé.

### A la Dent Blanche

On mande d'Evolène que l'ascension de la Dent-Blanche (4364 mètres) a été faite le 20 octobre par le guide Antoine George, de la Forclaz, accompagné de M. Louis Gianoli, de Genève. Le guide a déclaré que durant toute sa carrière il n'avait jamais eu une vue si étendue, grâce à la pureté de l'atmosphère à cette époque de l'année. Les ascensionnistes étaient à midi au sommet. Le temps était calme et le thermomètre marquait 15 degrés au-dessus de zéro. Le cas est assez rare pour le mentionner et intéressera les amateurs de haute montagne.

### Monnaie romaine

Au Haut-de-Cry sur Chamoson, à 3000 m. d'altitude, on a trouvé une pièce de monnaie romaine à l'effigie de César et Pompée. Est-ce un légionnaire romain qui l'a perdue lors du passage des Alpes?

### Grimisuat — Concours de tir

Les mauvais temps de dimanche dernier a empêché les tireurs de la région de Sion de se rendre à Grimisuat pour participer au concours individuel de tir qui avait été annoncé. Quelques-uns cependant ont bravé la pluie et profité de l'une ou l'autre éclaircie pour

entamer la lutte amicale. C'a été un commencement. Le concours continuera dans la journée du 6 novembre prochain, ou le dimanche suivant au cas où le temps serait de nouveau défavorable.

Une nombreuse participation à ce concours quasi assurée, rendra la journée des plus intéressantes, et, d'autre part, le goût pour l'exercice du tir aura tout à y gagner.

### Cabane de Baltschieder

Un mécène du C. A. S., M. Klausner, d'Uster lui a légué une somme de 30,000 frs. pour la construction d'une cabane alpestre qui porterait le nom de « Klausner », en souvenir du donateur. On pense affecter cette somme à l'installation d'un refuge dans la vallée de Baltschieder. On ouvrirait ainsi à la circulation une région d'accès difficile, visitée presque exclusivement jusqu'à ce jour par les grands alpinistes.

### Le froid

Le temps, qui s'était constamment maintenu au beau pendant ce mois d'octobre, qui fut un vrai été, a brusquement changé pendant la nuit de dimanche; la pluie est venue puis un vent froid; les alpages ont été recouverts de la première neige et mardi matin la gelée blanche recouvrait la campagne.

Aujourd'hui, le soleil est revenu mais nous approchons de l'hiver.

### Marchés au bétail

Foire de Sion du 22 octobre 1921.			
spéc.	spéc.	spéc.	spéc.
Chèvres	7	3	1000 1400
Taureaux repr.	31	15	400 600
Bœufs	18	10	300 1000
Vaches	658	280	500 1000
Genisses	182	120	300 700
Veaux	92	40	100 250
Porcs	212	150	100 500
Porcelets			
nés dans canton	242	160	20 50
autre prov.	60	30	30 50
Moutons	102	80	20 50
Chèvres	85	60	20 100

Foire fortement fréquentée, bétail moyen. Les transactions ont été plus nombreuses qu'à la première foire. Les prix se sont établis pour les vaches moyennes destinées à l'engraissement de 5 à 600 frs. et pour les vaches portantes de 600 à 900 francs.

### Exigez le Fuy Cocktail

servi dans sa bouteille originale avec un zeste de citron

## Chronique séduisante

### Syndicat des fonctionnaires d'Etat

Samedi a eu lieu à Sion la constitution définitive du syndicat des fonctionnaires d'Etat.

### Conférence

On nous écrit: Beaucoup de gens ne savent encore faire la différence, entre la culture physique et le sport. La culture physique est l'art de développer l'anatomie humaine selon les règles de l'esthétique, d'entretenir la santé et le parfait fonctionnement de nos organes vitaux.

Le sport est une distraction, un jeu, une mise en action de tous nos moyens physiques pour atteindre un but déterminé.

La culture physique est au sport, ce que les gammes sont à la musique: elle prépare la résistance et la forme en vue de l'action. La pratique régulière d'exercices d'assouplissement et d'autres particulièrement choisis, provoquerait certainement chez les joueurs de football, par exemple, de salutaires profits.

Au point de vue du souffle, de la résistance et de la souplesse, ceux qui seraient assidus à la pratique de la culture physique, se raient étonnés des résultats obtenus. On verrait ces mêmes joueurs posséder un souffle plus régulier et terminer les matches à la même allure qu'ils les auraient commencés, sans lassitude, ni défaillance. Ce qui est vrai pour le football, l'est également pour d'autres sports.

Pour tous, une gymnastique bien comprise et chaque fois appropriée, peut être une collaboration précieuse.

Que tous les sportsmen assistent donc nombreux, l'après-midi du dimanche 30 octobre prochain (14 h. 30) au Théâtre de Sion, à la conférence publique qui sera donnée à ce sujet, par M. J. Thorin, l'un des plus qualifiés et plus dévoués bienfaiteurs de la jeunesse genevoise.

### Cours de répétition de sages-femmes à la clinique du Dr Germanier

D'entente avec le médecin cantonal, le Département de l'Intérieur a fait donner dernièrement un cours de répétition aux sages-femmes dans la clinique du Dr Germanier à Sion.

Ce cours a été fréquenté par 42 élèves qui ont excellamment profité de l'enseignement donné par M. le Dr Germanier dont la compétence est connue. L'établissement, avec son confort et ses installations modernes, se prêtait admirablement à ce cours.

Nous tenons à remercier publiquement M. le Dr Germanier des instructions qu'il nous a données, ainsi que M. le Dr Coquoz, médecin cantonal, qui a procédé à l'ouverture et à la clôture du dit cours.

Une sage-femme au nom de toutes

### Foot ball-Club Sion

Les membres actifs sont convoqués en assemblée générale le 27 octobre 1921 à 8 h. 30 au local ordinaire.

Les absences non motivées seront pénalisées.



# ETRANGER

## Une proclamation du régent de Hongrie

A l'occasion de l'échec de la tentative carliste, le régent Horthy a adressé à la nation une proclamation dans laquelle il souligne que les dangers qui menaçaient le pays se trouvent maintenant heureusement écartés et il exprime sa reconnaissance à tous les éléments dont la loyauté et l'attitude ont aidé à sauver la patrie.

Voici cette proclamation :

« La nation hongroise a passé ces derniers jours des heures difficiles. Des personnes sans conscience ont induit le roi Charles en erreur et l'ont décidé, pour exercer ses droits de souverain, de se rendre en Hongrie, quoiqu'elles fussent parfaitement que les suites d'un pareil acte seraient la guerre civile, l'occupation étrangère et par là la ruine du pays.

Le régent adresse ses plus chauds remerciements et fait part de sa plus vive reconnaissance à tous ceux qui, dans cette heure décisive, se sont mis à ses côtés et ont aidé à sauver la patrie en péril. Il pense aussi à l'attitude patriotique des ouvriers qui ont été tout ce qui pourrait porter atteinte à l'ordre public. Le régent Horthy exprime sa confiance que tous, sans distinction de partis ni de classes, après les événements malheureux dont la Hongrie a été le théâtre, se lèveront comme un seul homme pour le bien de la patrie. »

— Parmi les auteurs de la mutinerie, Etienne Rakowsky, le comte Andrássy, M. Gustave Gratz sont tombés au pouvoir de l'armée nationale à Tata. D'autres instigateurs sont recherchés.

## Les réparations

Deux wagons de Berlin contenant un chargement de 1,200,000,000 de valeurs, sont arrivés le 24, à Paris par la gare du Nord, accompagnés par un délégué de la commission allemande de réparations. Plusieurs établissements de crédits de la place ont pris possession ce matin de ces valeurs et les ont transportées en camions automobiles à leur siège social.

## Amnistie générale en Italie

A l'occasion des noces d'argent des souverains italiens, l'amnistie annoncée est entrée en vigueur mardi matin. Cette amnistie comprend les délits contre la liberté du travail, les délits commis par les légionnaires de Fiume, les délits commis dans la période de l'occupation des terres privées, etc. Le roi a aussi amnistié le condamné d'Alba, qui essaya d'assassiner le roi alors qu'il se rendait au Panthéon en tirant un coup de revolver qui blessa l'officier de la suite, Langi.

Des télégrammes de félicitations sont arrivés de toutes les parties du monde à l'occasion des noces d'argent. Les souverains ont donné un demi-million en faveur des tuberculeux de guerre.

## Le partage de la Haute-Silésie

Le Bureau de presse polonais annonce que le gouvernement de Varsovie a chargé son ministre à Paris de déclarer à M. Briand que la Pologne accepte la décision du conseil suprême concernant le partage de la Haute-Silésie. Le gouvernement polonais a désigné comme plénipotentiaire pour les négociations économiques M. Plucinski.

— Le ministre de Pologne à Paris a fait savoir mardi au secrétaire de la conférence des ambassadeurs que le gouvernement polo-

naïs accepte la décision des puissances concernant la Haute-Silésie.

## Agitation communiste

L'attentat commis récemment contre l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris, M. Myron Herrick, a son origine dans une action communiste contre l'exécution de deux criminels italiens, les nommés Sacco et Vanzetti, condamnés à mort aux Etats-Unis dans les circonstances présentes.

Le 15 avril 1920, à South Bramtree (Massachusetts), des malfaiteurs tuaient à coups de revolver le caissier de la Merrill Shoe and Co, et un policier privé qui l'accompagnait. Ils chargeaient sur l'automobile qui les avait amenés une valise contenant 18 mille dollars. Et ils prenaient la fuite.

Un coup du même genre avait été tenté en 1919 à South-Bridgewater. Il n'avait pas réussi. Il n'y avait eu de mort cette fois et le vol n'avait pu être accompli.

Les soupçons se portèrent sur deux Italiens très connus par les communistes, les nommés Sacco et Vanzetti. Le 5 mai 1920, ils étaient arrêtés comme ils se rendaient à un meeting à Brockton. Ils furent interrogés sur les deux attentats. Sur le premier, Sacco put fournir un alibi qu'il reconnut exact. Son patron était venu dire que le jour du crime, il travaillait chez lui. Mais Vanzetti fut retenu, passa en justice et fut condamné à 15 ans de travaux forcés.

Restait à instruire le second attentat. L'instruction fut longue et minutieuse. De nombreux témoins furent entendus. Mrs. Eva Splaine et Frances Devlin, comptables de la manufacture qui se trouvaient à une fenêtre du deuxième étage, crurent reconnaître Sacco, ainsi que Mike Levange, ce dernier a affirmé que Vanzetti conduisait la voiture; une dame Lola Andrew a témoigné qu'elle avait parlé à un homme près de la manufacture, et que cet homme était Sacco.

D'autres témoignages furent également recueillis qui étaient favorables aux accusés.

Le juge renvoya ceux-ci devant le jury comme coupables du crime, et après les débats publics, l'opinion du jury était faite: les accusés qui avaient protesté énergiquement de leur innocence étaient reconnus coupables.

La sentence prononcée contre eux en juillet dernier par le tribunal de Dexam, n'a pas été exécutée en raison de l'appel interjeté par leurs avocats. Ils doivent être jugés par la même cour le 1er novembre prochain.

C'est pour protester en faveur des deux condamnés que les communistes multiplient les manifestations. Ils ont tenté d'assassiner l'ambassadeur américain à Paris, jeté à Paris contre des agents de police une bombe qui a blessé quinze personnes. Dimanche, ils ont allé manifester encore devant les bureaux de l'ambassade, mais dix mille soldats et agents de police ont assuré le maintien de l'ordre.

A Londres, un meeting de protestation a aussi eu lieu hier. De même à Marseille, où une bagarre s'est produite à l'issue de la réunion. La police a fait 17 arrestations. Un individu a jeté une grenade à cuiller sur les agents cyclistes, mais elle n'a pas éclaté.

## Incendie à Venise

L'incendie qui a éclaté dans le port de Venise n'a pu être maîtrisé que lundi soir. Le désastre est considérable. D'importants stocks de coton sont restés dans les flammes. Les dommages sont évalués à 10 millions de livres.

## Le coup d'Etat de Lisbonne

La ville est calme. Des patrouilles et des mitrailleurs circulent dans les rues. Aucun incident ne s'est produit pendant les funérailles du ministre de la marine et du président Granjo.

Une bagarre a eu lieu au couvre-feu lundi. La foule n'obéissant pas assez rapidement à la sonnerie de retraite, la troupe a chargé. Quinze personnes ont été grièvement blessées.

La légation de Portugal à Paris a reçu de Lisbonne la nouvelle que les assassins du président Antonio Granjo ont été arrêtés.

## Dissolution de la Chambre belge

Les arrêtés royaux portant dissolution de la Chambre et des conseils provinciaux belges ont été publiés au « Moniteur » mardi matin. Ces arrêtés fixent au dimanche 20 novembre la date des élections législatives et au dimanche 27 novembre celle des élections provinciales. La réunion de la Chambre est prévue pour le mois de décembre.

Quant aux attributions ministérielles, les arrêtés royaux chargent M. van de Vivere, de l'intérim de la justice; M. Neujean, de l'intérim des sciences et des arts; le baron Ruzette de celui des travaux publics. Quant au Département de l'industrie, du travail et du rapatriement, il sera confié à M. Mahaim, professeur à l'Université de Liège.

## Oouragan

Un ouragan épouvantable, a sévi dimanche et lundi sur toute la Scandinavie et a commis des dommages importants. Les communications par eau entre Gjedser et Warnemunde ont été interrompues. Les communications téléphoniques avec l'Allemagne ont cessé. Dans les ports danois, de nombreux bâtiments ont coulé ou ont été endommagés. Dans le Jutland septentrional, on signale de violentes chutes de neige. La circulation des chemins de fer a été interrompue à bien des endroits. Le port de Copenhague a de hautes eaux.

— On mande de Kiel aux journaux que la tempête déchaînée sur la Baltique a causé d'immenses dégâts. De nombreux bateaux de pêche ont coulé à pic. Le remorqueur « Claudnie » a sombré au large de Gabelslach.

A Stettin, des milliers de tuiles ont été arrachées des toitures, et il a fallu barrer plusieurs rues.

D'autre part, le « Berliner Tageblatt » apprend d'Amsterdam que de nombreux naufrages et échouages ont été signalés durant ces deux derniers jours sur tout le littoral des Pays-Bas. C'est ainsi que vingt naufrages sont déjà signalés. Deux canots automobiles qui s'étaient portés au secours de naufragés en péril ont chaviré et plusieurs de leurs occupants ont péri.

## La conférence irlandaise

Une conférence anglo-irlandaise s'est réunie de nouveau hier soir, à cinq heures, à Downing Street. Presque aussitôt, une sous-commission a été constituée, composée de MM. Lloyd George et Chamberlain, du côté anglais et MM. Michel Collins et Griffith du côté irlandais.

Les quatre délégués ont conféré jusqu'à 7 h. 30. On a annoncé alors que la conférence se réunirait de nouveau demain à quatre heures pour entendre le résultat des discussions de la sous-commission.

On espère généralement que l'incident créé par le télégramme de M. de Valera au pape est clos. Dans les déclarations qu'il avait faites à la Chambre des Communes avant son retour à la conférence, M. Lloyd George avait dit:

« J'ai lu le télégramme de M. de Valera et sa publication, surtout au milieu des négociations de paix, constitue un grave défi. L'attitude du gouvernement sur la question traitée dans ce télégramme (l'allégeance au roi) a été très nettement posée et nous n'avons pas l'intention de céder sur ce terrain. La conférence ne saurait continuer sur une autre base ».

# DERNIERE HEURE

## La crise allemande

BERLIN, 26. — Le président du Reich a chargé le chancelier démissionnaire de former le nouveau cabinet.

BERLIN, 26. — Le nouveau cabinet Wirth est considéré comme cabinet de transition; il n'est pas exclu que le chancelier Wirth fasse entrer dans le gouvernement des ministres n'ayant pas jusqu'ici fait de politique. MM. Rathenau et Gessler conserveront leurs portefeuilles.

Dans les milieux ministériels, on compte que les partis du centre et les socialistes de toutes nuances donneront leurs voix au nouveau gouvernement à la séance de mercredi du Reichstag.

## Ferme incendiée

KIESEN, 25. — La nuit dernière, un incendie a réduit en cendres, à Jaberg, près de Kiesen, une ferme double, habitée par les familles Ramseyer et Trachsel. Les habitants ont pu à grand-peine échapper aux flammes. Neuf pièces de gros bétail, de nombreuses pièces de petit bétail ainsi que tout le mobilier ont été la proie du sinistre, dont les causes ne sont pas encore établies exactement. Les dommages seraient couverts par une assurance.

## Condamnation à mort

LILLE, 25. — Le cultivateur Jules Dhemain, de Fontaine-aux-Brois, près de Maubeuge, a comparu devant les assises du Nord. Il est accusé d'avoir étranglé sa femme Joséphine Flahut, puis, pour faire disparaître les traces de son crime d'avoir mis le feu à une grange où le corps de la victime a été retrouvé carbonisé.

Dhemain a été condamné à la peine de mort.

## Automobiles postales

BERNE, 25. — Le Conseil fédéral a autorisé l'administration des postes de faire une commande anticipée d'un grand nombre de camions et d'autobus-automobiles. L'achat de ces véhicules était prévue dans le budget de 1922. Cette commande anticipée a pour but de permettre aux fabrications d'automobiles d'occuper leurs ouvriers.

## Ordonnances fédérales

BERNE, 25. — Le Conseil fédéral a pris un arrêté au sujet des modifications à apporter à l'ordonnance relative aux indemnités extraordinaires des instructeurs, des fonctionnaires et des employés des fortifications.

BERNE, 25. — Le Conseil fédéral a rendu une ordonnance relative au contrôle des billets de banque et des bons de caisse.

## Conférence internationale du travail

GENEVE, 25. — La première réunion de la Conférence internationale du travail a été consacrée à diverses besognes administratives. A propos de l'élection des commissions, une difficulté a surgi quant à la désignation du délégué hollandais. M. Ferrarens est porté en cette qualité sur la liste. On lui oppose M. Oudegeest.

Une réception, à laquelle le Conseil fédéral était représenté par M. Schulthess, et les autorités cantonales et municipales par une délégation, a réuni les délégués et la presse au Foyer du Grand Théâtre.

## Une légende

PARIS, 25. — Le bruit court que l'ex-roi Manoel aurait disparu depuis le mois d'août dernier et que sans doute il se serait caché afin de pouvoir mieux préparer sa rentrée au Portugal. Or, dit le « Journal », on apprend de bonne source que l'ancien souverain, après avoir fait un séjour sur la Côte d'Azur, serait en ce moment à Paris. Avant-hier il assistait à un dîner chez le ministre d'Argentine. On ajoute qu'il n'a nullement le désir de rentrer au Portugal où il rencontrerait de nombreuses difficultés.

## Le cas Ryser

BERNE, 24. — La « Belner Tagwacht » donne les détails que voici au sujet de la résolution adoptée par le comité central du parti socialiste suisse relativement au cas Ryser:

La motion Graber-Huggler, émanant du comité-directeur, a recueilli 22 voix contre 21 à la motion Woker. La première estimait pouvoir donner licence à Ryser de conserver son mandat de conseiller national jusqu'à la fin de la législature. La seconde réclamait la démission immédiate. On vota pour cette dernière: les délégués de la partie allemande du canton de Berne (moins M. Hänni) les délégués argoviens, genevois, ceux de la Suisse centrale à l'exception de M. Gras (Lucerne) partisan de la motion du Comité directeur, les Bâlois, les délégués de Coire et enfin le bloc de la délégation zurichoise, moins M. Nobs, également partisan de l'autre motion. Quant à la majorité elle est composée des adhérents romands, des délégués de Soleure et de St-Gall, de M. Greulich, Marie Höni, etc.

## Calendrier

La Maison Orell Fussli-Annonces, à Sion, vient d'édition son nouveau calendrier 1922, très pratique et représentant un joli paysage alpestre, que cette maison offre gratuitement à tous ses clients et commerçant du Valais.

**Le régénérateur des forces le plus savoureux pour le travail et le sport** (Chocolat Tobler-Nimrod avec biscuits au malt). Prix de l'étui 80 cts.

## Voies urinaires

### Vessie, Matrice, Oaires Hémorroïdes

Guérison complète de toutes les maladies de ces organes, même les plus graves et anciennes (inflamm. écoulements, douleurs, envies fréquentes et difficultés d'uriner, prostates, uriner au lit, troubles génitaux divers, impuissance, etc.) par extraits de plantes du Doct. Damman, spécialiste. Demander brochure. No 65 avec preuves au Dépositaire Prof. P. Parat, rue Ancienne 7, à Genève. (Carouge) en indiquant bien pour quelle maladie.

## CHANGE A VUE

Communiqué par la Banque Cantonale du Valais (Sans engagement) 26 octobre 1921

	Demande	Offre
Paris	39,50	41,20
Berlin	3,30	3,65
Milan	21,50	22,10
Londres	21,50	21,85
New-York	5,30	5,50
Vienne	—25	—37 1/2
Bruxelles	39,30	41.—

## LA FLEUR DE FEU

Elle s'arrêta épuisée, et, de nouveau, la voix d'Olivier s'éleva, distincte et monotone.

— Nannie n'a jamais nié que Gilles fut réellement votre petit-fils, ce qui n'empêcherait pas, semble-t-il, Blanchelys d'être aussi bien que lui l'enfant de Gilbert et d'Antoinette.

— Elle serait la sœur de Gilles? Allons donc, Mon pauvre Gilbert est mort avant la naissance de Gilles, et il n'avait jamais eu d'autre enfant. Du reste, Gilles et Blanche paraissent à peu près du même âge.

La châtelaine s'arrêta, comme frappée des derniers mots qu'elle venait de dire, et qu'Olivier répétait déjà avec une sourde insistance.

— Du même âge, oui; Antoinette aurait donné le jour à deux jumeaux, un fils qu'elle vous a confié, une fille qu'elle aurait gardée pour elle. Et tout porte à croire que cette fille n'est autre que Blanchelys...

Il avait voulu rester neutre, mais il paraissait subjugué par sa propre conviction, par la certitude d'une vérité irréfutable et fatale pour lui. Et tout à coup, Mme d'Annevny garda le silence, comme pour leur donner, à tous deux le temps de se ressaisir.

— Voyons, Olivier, reprit-elle, un enfant, fût-ce une jumelle, ne vient pas au monde — fût-ce en Angleterre — sans qu'il reste aucune

trace légale de sa naissance, sans qu'aucun acte ait été établi.

Elle s'interrompit; Olivier tira de son portefeuille un papier qu'il plaça sous les yeux de sa parente.

— Voici, dit-il, l'acte de naissance de Blanchelys d'Annevny, fille de Gilbert d'Annevny et d'Antoinette Outeaux, sa femme, née à Londres, Russel-Street, Blomsbury, le 8 juin 1892. Mais vous savez assez d'anglais pour traduire vous-même...

— Blanchelys d'Annevny, balbutiait la châtelaine, le 8 juin, la date de la naissance de Gilles...

— Voici autre chose, continua M. d'Annevny, dépliant un second papier.

Cette fois, c'était une lettre écrite en français et d'une écriture que Mme d'Annevny reconnut sans hésiter, celle de sa belle-fille Antoinette la mère de Gilles, et — fallait-il le croire? — de cette petite Blanchelys qui surgissait tout à coup devant la grand-mère en larmes.

« Ma bien chère amie, dit Mme d'Annevny à demi-voix, je voulais attendre votre retour des Indes pour vous dire mon secret, mais il m'est à la fois trop lourd et trop précieux. A vous se le, ma chère Edith, j'annonce la naissance de mes deux enfants jumeaux, mon petit Gilles qui n'a belle-mère a déjà emporté, et sa sœur Blanchelys que j'ai pu lui cacher avec l'aide de ma dévouée Nannie.

— Oui, j'ai gardé ma fille; n'était-ce pas mon droit, cette enfant n'appartient-elle pas d'abord à sa mère?

« Et maintenant, comme je suis encore malade, j'ai hâte d'assurer à ce pauvre baby l'ap-

peu d'une amitié telle que la vôtre, j'ai hâte que vous soyez là pour m'aider à veiller sur cette enfant qui me rattachera peut-être un peu à la vie... »

Là s'interrompait la lettre de la jeune veuve.

— Antoinette a dû commencer cela le jour de sa mort si nous en jugeons d'après la date dit Olivier d'un air méditatif; et je crois qu'elle s'adressait à notre cousine, Edith Ersson, avec qui Antoinette avait été élevée à l'Assomption, et qui à cette époque, se trouvait justement aux Indes, où elle avait rejoint sa famille.

La châtelaine restait pétrifiée devant cette lettre inachevée, sans signature et dont l'authenticité n'en, était pas moins indiscutable; puis, comme si elle sortait d'un rêve: « Pourquoi Nannie a-t-elle fait cela? » dit-elle sourdement.

Et Olivier continuant de se taire: « Qu'ai-je besoin de le demander? fit-elle. Nannie nous en voulait à mort de son renvoi; et puis je crois qu'elle m'a toujours détestée. Elle nous a punis — oui, bien punis — en nous cachant l'existence d'un autre enfant de notre sang; elle s'est vengée... Je la connais assez pour savoir quel trésor lui a été son secret pendant ces vingt années et qu'elle a dû trouver bon le pain dur du moulin, si elle avait vraiment la conviction de le faire manger à notre petite-fille.

« Et quand elle m'a vue à l'agonie, moi-même, devant Gilles agonisant, quand elle m'a vue seule au monde, après la mort de mon dernier enfant, elle n'a pas eu pitié de moi. Sans doute a-t-elle senti redoubler son triom-

phe...

— Arrêtez ma tante... fit Olivier. Ne vous souvenez-vous plus que le jour où nous avons perdu Gilles, presque au moment où il rendait le dernier soupir...

Mme d'Annevny passa la main sur son front; toute la scène s'évoquait de nouveau devant elle, Gilles sans mouvement sur son lit, la fenêtre entre-bâillée par où l'air marin entrait si léger et si pur, une porte brusquement ouverte et, dans l'encadrement rigide des portières, Nannie cramponnée des deux mains à la boiserie, le regard dévorant de ses petits yeux noirs errant de Gilles à sa grand-mère.

— Vous croyez, dit la châtelaine, vous pensez qu'elle venait pour cela, pour me parler? Et je n'ai pas voulu l'entendre, pas même la recevoir...

Elle s'arrêta toute halelante.

— Mais vous, Olivier, vous l'avez plainte et recueillie, vous vous doutiez déjà que Nannie avait quelque chose à nous apprendre.

— Oui, j'en ai eu le soupçon tout de suite devant son insistance.

— C'est pourquoi vous avez voulu la garder au château?

— Et mes premiers doutes se sont confirmés, dès que j'ai pu m'entretenir avec elle; évidemment, cette femme nous dissimulait quelque chose dont il fallait obtenir l'aveu. Ce n'était pas facile.

— Oui, parce que je l'avais d'abord repoussée. Mais vos soins, votre compassion l'auront touchée et vous avez fini par savoir ce qu'elle m'aurait tu probablement toujours. Mais... mais

Olivier, cette révélation vous dépouille... vous vous faites l'instrument de votre ruine.

Elle regardait autour d'elle avec une sorte d'égarément; mais quoi qu'elle en eût, la chambre, la triste chambre de tout à l'heure se transformait, s'illuminait de l'aube encore si incertaine d'une espérance; et tout le château, et la vieille châtelaine elle-même, participaient déjà de la merveilleuse métamorphose.

Les manières de Mme d'Annevny restaient dignes, sa voix contenue, mais son émotion se trahissait à l'éclat inaccoutumé de ses yeux, au frémissement de tout son être; et elle finit par dire avec une subite véhémence:

— Mais, moi, je n'ai jamais eu de fille. Puis, dans un retour de détresse:

— Cette enfant ne peut qu'être une étrangère pour nous, gémit-elle. Oui, cette petite-fille du moulin, cette Blanche des Perrol, dans quel milieu a-t-elle grandi, mon Dieu? comment l'avez-vous élevée, pour qu'elle devienne tout à coup ma petite-fille? Qu'est-elle, mais qu'elle?

Et la châtelaine cherchait passionnément à se représenter la jeune fille qui lui avait été si indifférente jusqu'alors; ses souvenirs lui montraient une enfant svelte et blonde, au visage fin et blanc, aux cheveux argentés, lui semblait-il. Elle se souvint encore, dans un sursaut de mémoire que les lèvres très délicates de Blanche Geoffroy conservaient une expression de jeunesse et d'innocence, qui contrastait avec son regard fier et mécontent; mais qu'il y avait de la tristesse à la fois dans ses yeux et sur sa bouche. Et puis, son front n'était-il pas haut, un peu étroit, avec de pâles sourcils soyeux?

— Car elle est très blonde, n'est-ce pas?



# Feuille d'Avis des Montagnes

Journal du Locle

Quotidien

Fondé en 1806

116<sup>me</sup> année

**Le plus ancien organe des Montagnes Neuchâteloises. Le seul quotidien du Locle. L'un des journaux les plus répandus du canton de Neuchâtel et de la région horlogère.**

Le seule qui soit en mesure d'assurer une efficacité certaine dans tout le district du Locle. Organe de publicité utilisé par 8 communes pour leurs annonces officielles et par tous les hommes d'affaires.

Par suite de sa grande diffusion, aussi bien en ville qu'à la campagne, la Feuille d'Avis des Montagnes assure aux annonces qui y sont insérées une publicité de premier ordre.

Régie des annonces: PUBLICITAS

Prochain tirage 31 Octobre

Chaque obligation sera remboursée avec prime allant jusqu'à

**Fr. 20.000.-**

10.000.—, 8.000.—, 5.000.— etc., ou au minimum au prix nominal. Tout acheteur d'un

Groupe de 20 obligations à lots suisses

(10 ob. Maison Pop. à Fr. 10  
10 ob. Chefs d'Equipe à fr. 5)  
au comptant frs. 150 ou payable en

Mensualités de Fr. 5.-

10.— ou d'avantage en compte-courant, participera gratuitement à 28 grands tirages des plus importants à lots francs, avec tirages mensuels:

Gros lots de francs

**50.0000**

**25.0000**

**20.0000**

**10.0000**

etc., au total

**Fr. 6 Millions**

Remboursement minimum par voie de tirage, fr. 150.— par groupe.

Les commandes sont reçues par la

**Banque de Commerce et de Valeurs à Lots S. A.**

Rue Mt-Blanc, 20, Genève.

## Fabrique de Draps de Moudon

MEYER FRERES & Co

Travail à façon de la laine du pays

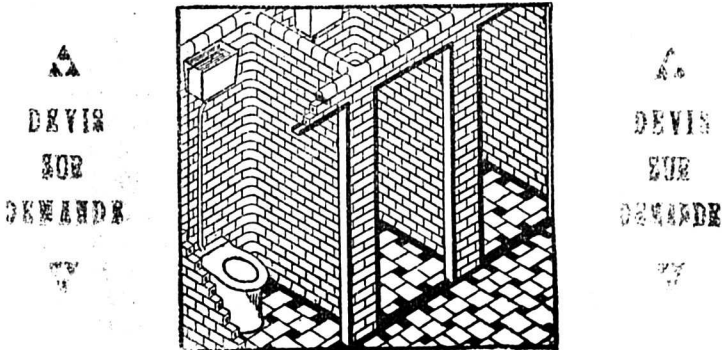
Fabrication de drap pure laine uni, sergé, façonné, peigné, chevrot  
Fabrication de milaine forte et mi-drap pour hommes.  
Fabrication de milaine croisée et de chevrot pure laine pour robes  
Fabrication de couvertures de lits.  
Fabrication de couvertures pour chevaux.  
Filature de laine

NOUVEAUX PRIX

NOUVEAUX PRIX

Demandez les nouveaux échantillons pour le travail de la laine du pays

## CARRILLAGES ET REVETEMENTS



**J. ROD - LAUSANNE**

ST-ROCH 10

TEL. 139.51

## Camions-Automobiles

sont à vendre à des conditions avantageuses, pour cause de liquidation.

Plusieurs **Saurer** de 5 tonnes 36 HP, à chaînes, état de neuf.  
Plusieurs **Bussing** de 4 tonnes 40 HP, à chaînes, avec accouplement pour remorque.

Un camion-réservoir de 4000 litres.

Un camion de 2 tonnes à chaînes.

S'adr. au liquidateur M. Auguste BRUN, Gare du Flon, Lausanne.

# GRANDES PEPINIÈRES

**A. BOGGARD**

Petit-Saconnex - GENEVE - Petit-Saconnex  
Catalogue franco Téléphone 112

GRANDES CULTURES D'ARBRES FRUITIERS EN TOUS GENRES dans les meilleures variétés pour le pays

Très beaux choix en;

**Abricotiers tiges Luizet et autres**  
**Pommiers tiges Canada et autres**  
**Pruniers Reine-Claude et autres**  
**Prunerauliers Fellemberg et autres**  
**Poiriers — Cerisiers — Noyers tige, etc**  
**Pêcheurs, Abricotiers et Cerisiers espaliers**  
**Poiriers nains de 1, 2, 3 ans disponibles en quantité, en Duchesse, Louise-Bonne, Beurré Giffard, Doyenné de Juillet et autres variétés de marché. Beurré William grande quantité.**

Belle collection de conifères, d'arbres et arbustes d'ornement, Rosiers  
Les personnes susceptibles de faire des commandes peuvent obtenir un catalogue gratis à l'imprimerie du journal ou directement à M. Boggard.

Pour cause de bail à vendre

# 1000 plantons fraises

Mme Moutôt à frs. 4.— /%, à fr. 35.— /%

**Alb. Brand**, maraîcher-jardinier, av. Montagibert, 17, Lausanne.

## Papiers Peints

ETABLISSEMENTS

**W. WIRZ-WIRZ S.A., BALE**

Maison la plus importante

Demandez nos échantillons chez les principaux Entrepreneurs de Gypserie et peinture du Valais.

Livraison rapide

## Petite mère...

Dans la chambre close, un rayon de soleil printanier filtre au travers des lames des volets et met une clarté pâle sur les choses. Une mouche vient se poser sur le front du dormeur et Eugène Dutertre s'éveille. Il se dresse sur sa couche et regarde longuement comme s'il voyait pour la première fois, les objets familiers dans un désordre qui semble le surprendre. Et soudain, un frisson le saisit. Il se souvient, et ses yeux qui déjà ont tant pleuré, s'embuent de lourdes larmes. Il est seul. La compagne aimée, la tendre et douce épouse, l'adorable maman dort là-bas, au cimetière, d'un éternel sommeil. Assommé par la fatigue des longues nuits passées au chevet de la chère malade, il a dormi comme malgré lui. Est-il bien éveillé? N'est-ce pas encore l'horrible cauchemar qui le poursuit, implacable. Hélas, non. Tout revit maintenant dans les moindres détails. La veille, quelque chose en lui se déchira lorsque fut déposée dans l'affreux cercueil, celle que jamais plus il ne reverrait. Et au moment où le funèbre cortège quitta la paisible demeure, le malheureux eut un cri de suprême désespoir. Tous ces cœurs se serrèrent douloureusement, car ce cri venait vraiment des profondeurs de l'âme.

Quoiqu'il ait dépassé la quarantaine, Eugène Dutertre se croyait encore jeune, et il l'était de n'avoir connu que des jours heureux tissés par la tendresse de la femme lorsqu'elle sait aimer. A quoi bon vivre encore? La fatale séparation ne l'a-t-elle pas brisée? D'avoir la nette sensation de n'être plus qu'un vieillard dont les

cheveux blanchissent et les épaules se voûtent lui fait maudire son cruel destin.

...Il tressaute. Des coups discrets, hésitants, sont frappés à la porte de la chambre et une voix fraîche appelle:

— Papa, il est sept heures.

La réalité s'impose. Il n'a pas le droit de disparaître. C'est la mère elle-même qui du fond de la tombe, implore pour les trois petites anges qui étaient toute sa vie, toute sa joie.

— Oui, Gilberte, je me lève. Ne fais pas de bruit, ma chérie, Claire et Yvonne doivent reposer encore...

Allons, il faut se ressaisir et reprendre contact avec la réalité. Eugène Dutertre est comptable et il n'a pour vivre que ses modestes appointements. Il faut retourner au bureau, se pencher encore sur les grandes pages blanches sur lesquelles dansent les chiffres. C'est pour elle, pour la mère, et il ne faut pas que les « petites connaissances la faim, les chères innocentes!...

Gilberte, l'aînée des trois orphelines, dont les douze printemps sont, depuis hier, au spectacle d'un père terrassé par la douleur, devenu tout-à-coup graves et réfléchis, se répète à voix basse les recommandations qui vient de lui faire avant de partir, celui qui va travailler pour que les trois petites filles aient leur pain quotidien:

— Ecoute, ma chérie, ta tante va venir. Tu sais que la pauvre femme va à l'atelier et qu'elle sera pressée. Elle fera votre toilette et vous irez à l'école. Dis à tes petites sœurs

d'être bien sages... et que j'ai trop de char-grin. A midi, attendez-moi, je préparerai le déjeuner...

Lorsque la sœur d'Eugène Dutertre est arrivée, elle fut stupéfaite en voyant les trois petites filles, même Yvonne qui n'a encore que sept ans, prêtes pour l'école, débarbouillées, peignées et tout de noir habillées. Et Gilberte lui a dit simplement:

— Ma tante, vous pouvez aller à l'atelier. Cette nuit je n'ai pas dormi beaucoup parce que je pensais à notre pauvre papa. Alors, j'ai compris que puisque je suis grande maintenant, je dois remplacer maman.

Gilberte a conduit ses sœurs à l'école, mais elle n'en a pas franchi le seuil. Elle est rentrée à la maison. Elle se rappelle: maman faisait ceci, maman faisait cela et « parce que votre père aime que ce soit fait ainsi » précisait-elle. Alors l'enfant remet tout en ordre, dans le même ordre qu'observait celle qui n'est plus. Elle se hâte, car tout fut laissé pêle-mêle depuis le jour où la malade dut s'allier pour ne plus se relever. Gilberte n'est pas grande comme maman et elle grimpe sur une chaise pour atteindre les plus hautes planches de l'armoire ou des placards.

Voici: tout est fait. Comme Gilberte veut que ce soit une surprise pour son père, elle n'a pas demandé d'argent à ce dernier, et pour aller aux commissions, elle a cassé sa tirelire... Maintenant, le déjeuner est sur le feu. La table est mise. Il y aura un couvert de moins, mais à la place qu'occupait sa mère, près du père, Gilberte a mis son couvert. Ce doit être ainsi puisqu'elle la remplace, n'est-ce pas?...

Un dernier coup d'œil pour voir si elle n'a

rien oublié et la voici repartie pour l'école où elle va chercher Claire et Yvonne à la sortie.

Eugène Dutertre reste sur le seuil, frappé de stupeur, médusé... Il a tout vu et il ne sait ce qu'il doit penser. Alors, Gilberte calme et posée, dit simplement s'adressant à ses sœurs:

— Allons! à table, les enfants! Voici votre père!...

Le pauvre homme cette fois, comprend tout... En entendant sa fille aînée appeler ses sœurs, il a cru entendre celle qui toujours vivra dans son cœur... Sa gorge se serre comme dans un étouffement, il ne peut dominer l'émotion qui l'étreint. La soupe fume sur la table que poétise quelques fleurs: celles que maman préférait...

...Elle dut le soutenir, il vacillait. Doucement, avec d'infinies précautions, elle le fit asseoir, à sa place habituelle, puis elle se laissa glisser à ses pieds et comme en une ardente prière, elle plaïda sa cause:

— Père, ne sois pas fâché... Je ne veux pas que tu aies toute la peine. Ecoute, j'étudierai dans les livres, à la veillée... Je continuerai à m'instruire... Quand on veut, c'est facile... Tu acceptes, n'est-ce pas, que je sois la petite mère?... Et puis, vois-tu, maman sera si contente!...

— Gilberte! ma fille! Cher petit ange... Il n'en put dire davantage, mais il la releva, la posa sur ses genoux, la serra contre sa poitrine, lui mit au front un doux baiser, et les larmes du père et de l'enfant se mêlèrent...

## Le prix de la vie en Italie

La crise économique se fait de plus en plus grave en Italie. Le nombre des chômeurs grandit dans des proportions énormes; le coût de la vie, au lieu de baisser, augmente toujours. Il est cinq fois plus élevé qu'avant la guerre. Voici quelques chiffres significatifs. Le prix du froment a passé de 26 à 130 litres. Celui du riz de 20 à 180 litres. Celui des pommes de terre de 9 à 87 litres pour redescendant heureusement à 55 litres.

Sur le marché de Milan, on payait les bœufs poids vif, 182 litres le quintal et les vœux 122 litres; à l'heure actuelle, les premiers se payent 586 litres et les seconds 950 litres. Le prix des porcs a passé de 155 à 900 litres. Le prix du sucre est monté de 119 litres le quintal à 610 litres, et celui du café de 325 à 1680 litres.

Comparant le coût de la vie dans leur pays avec celui des pays alliés, les journaux italiens constatent que l'Italie est le plus éprouvé de tous par la guerre. Ainsi, disent-ils, en France le coût de la vie a triplé seulement; en Angleterre, l'augmentation est de trois cinquièmes à peine. Les Etats-Unis sont presque revenus à la situation normale.

L'Italie est donc le pays qui sort le plus appauvri de la guerre, d'autant plus appauvri qu'elle était beaucoup moins riche que les autres puissances.

Certains journaux en profitent pour se plaindre des nations alliées, qui ne font rien pour faciliter le relèvement de l'Italie et qui lui disputent ou lui vendent à des prix exorbitants les matières premières dont elle manque dans de si larges proportions.

tendue d'une maison; et, par la porte entrouverte, Pascalie pouvait embraser le coup d'œil. Plus encore que Gilles et mince comme lui, sans qu'on ait jamais surpris entre eux une ressemblance. Et elle serait sa sœur, sa jumelle?...

« Mais Olivier, vous rappelez-vous? Le nom de cet enfant est le dernier qu'il prononcé Gilles. Par quel miracle, lui qui ne parlait jamais d'elle? En voyant Nannie, Gilles a dit Blanchelys... Oui, je le remarque enfin, il n'a pas dit Blanche comme tout le monde, mais Blanchelys... Il lui a donné son nom tout entier. Olivier lui-même parut s'émouvoir à la pensée de l'instant où Gilles, aux extrêmes limites de la vie, avait eu ce bref retour en arrière, vers la petite camarade d'enfance, à laquelle le rattachait le lien mystique du Pain sacré qu'ils avaient goûté pour la première fois ensemble, l'instant où Gilles, plus qu'à demi-sombré dans la mort, avait peut-être cru voir auprès de Nannie, la pupille de celle-ci, la blonde petite Blanchelys, et aussi leur commune enfance, leur jeunesse, le peu qu'il avait connu des fugitives douceurs d'ici-bas, s'avancant avec elle sur le seuil de sa chambre comme pour prendre congé de lui.

— Ses yeux, continuait la châtelaine, ne seraient-ils pas gris, mais d'un gris transparent, tandis que la nuance de ceux de Gilles était opaque. Enfin, y avait-il entre eux, une similitude quelconque de type? Voyons, Olivier, votre avis, à vous, qui êtes médecin?

— Je ne puis me prononcer, je vous l'ai dit, ma tante; je ne puis que vous soumettre les résultats de mon enquête, résultats sur lesquels vous aurez à établir vous-même votre certitude répondit-il avec une sorte de répugnance fa-

rouche, et comme si chaque mot lui était arraché de force.

— Mais ces papiers, Olivier, cet acte, cette lettre, leur valeur vous inspire-t-elle des doutes?

— Aucunement; je les crois bons, et je suis persuadé que l'avoué Maxence, quand il les verra, sera de mon avis.

— Oui, fit la châtelaine, il faut que je consulte l'avoué Maxence; bien entendu, que j'interroge Nannie; et surtout, vous le comprenez bien, Olivier...

Elle acheva d'une voix étouffée: « Surtout, il faut que je revoye Blanchelys. »

V

## LES ROSIERS DU MOULIN

Ce lundi matin, la jeune meunière Pascalie avait su combiner si habilement sa besogne, qu'elle eut à disposer d'une bonne heure avant de commencer les apprêts du repas de midi. Et comme elle le projetait depuis longtemps, elle mit à profit cet instant de liberté pour trier de la plume.

Assise sur le banc qu'abritait l'auvent de la porte d'entrée, les pieds calés sur les barreaux d'une chaise, elle entreprit diligemment son triage. Belle, dure et sage à son ordinaire, elle promenait, de temps en temps, un regard d'altière satisfaction autour d'elle. De l'autre côté de son antique voûte, le moulin, en pleine activité; trépidait laborieusement; les a-bords du logis avaient cet aspect net et bien rangé qui fait présager au passant, la bonne tenue dans la société de quelques compagnons, réconfortant de sa cuisine au plancher blanc,

aux boiseris reluisantes, aux cuivres éclatants.

Son œil de ménagère distinguait même, à travers les battants cirés des armoires, les piles de linge surélevées par l'apport considérable de son trousseau. Pascalie pouvait saluer en elle, la providence du moulin Perrol; elle pouvait se rendre ce témoignage qu'elle n'avait jamais manqué une lessive et que sa bricoche des Rois restait sans rivale dans le pays; c'était même à ne pas comprendre pourquoi les gens n'avaient pas l'air plus contents de la manger. A la dernière fête du village, où elle avait prodigué avec une prudente discrétion son exquise charcuterie, n'avait-elle pas entendu deux ingrats convives se dire entre eux que la saucisse n'était pas mauvaise, mais que le cœur n'y était pas comme du temps de la mère Julite.

Quelle baliverne, et comme si personne avait jamais cherché du cœur dans des saucisses.

Ce n'était pas tout; une sorte de malchance sournoise s'attachait à certaines de ses entreprises; ainsi, l'herbe arrachée par elle repoussait plus vite que toute autre; ainsi, les tisons qu'elle croyait avoir éteints à grands pots d'eau continuaient de brûler comme il était arrivé cette nuit encore.

Ses volailles avaient toujours l'air de s'en-nuyer, avec quelque soin que Pascalie les engraisât et elle aurait pu gaver, de même, les gens, sans les rendre plus heureux, dans cette maison jadis si joyeuse sous le gouvernement débonnaire de la mère Julite. Le jeune meunier Marcelin, malgré toute sa déférence pour Pascalie, négligeait son moulin, prenait trop volontiers le chemin du Val-Victoire et de l'hôtel du Cerf, pour y retremper son entrain

Et quand Pascalie hasardait une remontrance, il ne répondait rien, mais son attitude, mais toute sa conduite disait pour lui: « A quoi bon trimer quand on n'a personne à qui laisser son bien? » Oui, il n'y avait pas d'enfants dans cette demeure qui en avait été toujours pleine, et Pascalie commençait à craindre de n'en avoir jamais.

— Elle en a tant fait, des mensûres, à sa belle-mère, disaient d'elle les gens du pays, que la Julite retient avec elle, les moutards à naître.

Etait-il possible que Julite punît ainsi Pascalie, que Julite gardât les enfants pour elle en paradis?... car Pascalie, elle-même ne doutait pas que la mère Julite ne fût aux premières places des célestes demeures. Combien en dérobaît-elle à Pascalie, de ces beaux petits Perrol qui auraient ramené la joie au moulin?

A cette pensée, le cœur de Pascalie se remplissait d'amertume.

Allons bon, Fatiote, la vieille chatte de Julite n'avait-elle pas imaginé d'être domiciliée dans la vannote destinée à recevoir le meilleur duvet de Pascalie; bien mieux, d'y amener ses deux avortons de minets qu'elle y léchait et lustrait d'un air béni, lequel air n'allait pas sans une déplaisante ostentation! Pascalie avait bien remarqué déjà que cette bête vaniteuse ne perdait aucune occasion d'étaler, aux yeux humiliés de sa jeune maîtresse, les gloires de sa maternité.

Ah! par exemple, cette fois, c'était trop fort. Pascalie en serait-elle réduite à élever des couvées de chatons dans la plume de ses meilleurs poulets? La meunière allait joliment bien retourner la vannote sens dessus dessous sur la chatte présomptueuse et sur son odieuse

progéniture, dodue à faire frémir. Et Pascalie aurait aimé à pouvoir en faire autant sur la tête d'une autre intruse; plus encombrante encore pour le moulin que tous les petits de la minette rousse.

Mais la meunière ne retourna la vannote ni sur Fatiote ni sur Blanchelys, à qui elle venait de faire cette désobligeante allusion, distraite qu'elle fut de son dessin par l'apparition de deux promeneurs, sur la petite lande ombragée de corniers sauvages, la châtelaine et son neveu le docteur d'Annevry.

Ils s'étaient donc mis en route de bien bonne heure pour faire visite au moulin Perrol? Car c'était vers le moulin qu'ils se dirigeaient sans coup férir ou plutôt vers la meunière. Nullement déconcertée par tant d'honneur, Pascalie se levait avec dignité, prenait le temps de couvrir sa plume pour la préserver des courants d'air et s'avancait pour accueillir les visiteurs.

Elle les fit entrer dans sa resplendissante cuisine, l'heure étant trop matinale pour qu'il fût question d'ouvrir la belle chambre à donner, qu'on ne donnait jamais et qu'on ne prêtait pas davantage.

— Nous ne voulons pas vous déranger Madame Perrol, commença la châtelaine; je désirerais seulement voir vos rosiers-flamme, pour me rendre compte, moi-même de leur exposition. Comme vous le savez sans doute, mon jardinier désespère de faire fleurir ceux du château, qui sont pourtant les rejets de vos rosiers. J'ai pensé que vous pourriez nous faire conduire au jardin par Blanchelys... par Blanche Geoffry, je veux dire.

(A suivre)